

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en
exercice : 29

Séance du 27 JUIN 2023 A 19H00

Présents à la séance : 19

L'An Deux Mil Vingt Trois, le **27 JUIN A 19H00**

Extrait affiché le :
04 juillet 2023

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni au lieu ordinaire
De ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT Benoît, Maire.

3ème séance 2023

Présents : M. le Maire, M. RAMBOURG Bernard, Mme ADAM Nathalie, M. COLIN Joël, Mme FERREIRA-PIERRAT Maria, M. SALÉRIO Philippe, Adjointes et Adjoints, Mme ACCILI Micheline, Mme DEL MASTRO Marie-Claire, Mme PIANT Noëlle, M. CHARDIN Denis, Mme CLANCHÉ Ghyslaine, Mme RUYER Christine, Mme BENOIT Marie-Hélène, Mme RAIZNER Stéphanie, M. FINANCE Michaël, M. GILET Dominique, M. BAUDONNEL David, Mme TRARBACH Carole, M. PIERRAT-LABOLLE Julien, conseillères et conseillers municipaux.

Objet : Remboursement de frais
à l'US Raon.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. CHMIDLIN Stéphane à M. COLIN Joël
Mme TRIQUET Nadia à M. BAUDONNEL David
Mme DUPONT Virginie à M. Le Maire
M. BREGEOT Claude à M. GILET Dominique
M. KIZILDAG Murat à Mme ADAM Nathalie

Absents excusés :

M. EVRARD Luc
M. ROMARY Fabrice
Mme SCHILLINGER Stella
Mme ELI Emilie
M. BURGER Emmanuel

N° 50/2023

Secrétaire de séance : Mme RAIZNER Stéphanie

Monsieur David BAUDONNEL invite l'assemblée délibérante à se prononcer sur le remboursement de frais engagés par l'US Raon lors du déroulement samedi 27 octobre 2022 du match de 7ème tour de la coupe de France de football : US Raon / Metz. Pour le bon déroulement de la manifestation, le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Vosges a mis à disposition du club de Raon l'Étape 4 personnels et un véhicule de type VSAV moyennant un coût de 797 €.

Ces explications apportées,

Le Conseil Municipal présent et représenté en délibère puis, par 21 voix pour et 3 abstentions, celles de Mesdames ADAM Nathalie, PIANT Noëlle et BENOIT Marie-Hélène, décide du remboursement à l'US Raon de la somme de 797 € prélevée sur le budget général Ville 2023.

Ainsi fait et délibéré, en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire,